FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	**SeptoBac Septic System Treatment (Septic-Pacs)**
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Traitement septique
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Iron Out dba Summit Brands 7201 Engle Road Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.
Risques pour la santé	Non classé.
Risques pour l'Environnement	Non classé.
Risques défini pour OSHA	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mot indicateur	Aucun(s)/aucune(s).
Mention de danger	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
Intervention	Se laver les mains après l'usage.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Sans objet.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Acide citrique		77-92-9	3-7
Perlite, expansée		93763-70-3	0.1-1.5

Remarques sur la composition GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Les symptômes peuvent être différés.

Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Aucuns connus.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vetements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Tenir le récipient bien fermé.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Perlite, expansée (CAS 93763-70-3)	MPT	5 mg/m3	Respirable.
		10 mg/m3	Total

Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles techniques appropriés	Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi.
Protection de la peau	
Protection des mains	Normalement non nécessaire si utilisé conformément au mode d'emploi.
Autre	Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire	Normalement non nécessaire.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect	Sachet soluble dans l'eau
État physique	Solide.
Forme	Solide. Capsule
Couleur	Brun clair
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	4.02 @ 17°C
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	Pas disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Soluble
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilite et reactivite

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matières incompatibles.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Inhalation	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Peau	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
Yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	**Espèces**	**Résultats d'essais**
Acide citrique (CAS 77-92-9)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Pas disponible	
Inhalation		
CL50	Pas disponible	
Orale		
DL50	Rat	3000 mg/kg
	Souris	5040 mg/kg
Perlite, expansée (CAS 93763-70-3)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Souris	12960 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Minutes d'exposition	Pas disponible.
Indice d'érythème	Pas disponible.
Valeur d'un œdème	Pas disponible.
Lésion/irritation grave des yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénécité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Pas disponible.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Autres informations	Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé de l'humain.

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Acide citrique (CAS 77-92-9)			
Aiguë			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	120 mg/L, 72 hr
Aquatique			
Aiguë			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	1516 mg/L, 96 hr

Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bio-accumulation Données non disponibles.

Mobilité dans le sol Données non disponibles.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Acide citrique (CAS 77-92-9) 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D - Division 2B

L'étiquetage SIMDUT

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit n'est pas qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Non Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
SARA 302 Substance très dangereuse	Non
SARA 311/312 Produit chimique dangereux	Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)	Non réglementé.
FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)	Non réglementé.
États-Unis - Réglementation des états	Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Perlite, expansée (CAS 93763-70-3) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Perlite, expansée (CAS 93763-70-3) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide citrique (CAS 77-92-9) Inscrit.
Perlite, expansée (CAS 93763-70-3) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Perlite, expansée (CAS 93763-70-3) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Perlite, expansée (CAS 93763-70-3) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X

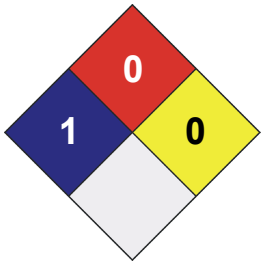

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 06-Janvier-2016

Date en vigueur 06-Janvier-2016

Date d'expiration 06-Janvier-2019

Autres informations Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).